

## Les étapes clés d'un projet de génie végétal



© Maxime Tisserant

Plusieurs étapes sont cruciales dans la **mise en œuvre d'un ouvrage de stabilisation de berge** avec le **génie végétal**. La formation propose une approche basée sur le cycle de vie d'un projet environnemental pour maîtriser les différentes phases menant à la construction d'un ouvrage et en faire le **suivi**. Au moyen **d'outils méthodologiques et d'études de cas**, les participants développeront des **compétences pratiques** pour faire le **diagnostic, planifier, mettre en œuvre et évaluer un ouvrage de génie végétal**, tout en prenant en compte les **différentes expertises** à impliquer et le **contexte réglementaire**.

Cette formation s'adresse aux analystes aux habitats et aux évaluations (MELFFCP, MPO), professionnel.le.s en environnement (biologistes, architectes de paysage), fonctionnaires municipaux, étudiant.e.s et propriétaires riverains.

Tarifs	Taxes en sus.
Membre SQP et partenaires*	180 \$
Non-membre	225 \$
Membre OBNL**	180 \$

### Votre formateur

Maxime Tisserant est **biologiste et botaniste**. Titulaire d'un **doctorat en écologie végétale**, ces travaux de recherche portaient sur les patrons de **diversité taxonomique et fonctionnelle des milieux riverains en contexte de stabilisation de berge**. Conseiller en aménagement dans la section Berges à la **Ville de Montréal**, il pilote les projets de compensation pour l'habitat du poisson, offre du soutien et de l'expertise dans les projets en berges et développe certains projets pilotes pour la restauration des milieux riverains. Maxime Tisserant est également **chargé de cours en écologie végétale à l'Université de Montréal**, **membre actif de la Société québécoise de phytotechnologie** ainsi que **professionnel certifié en restauration écologique de la Society for Ecological Restoration**.

### Date :

Mercredi 2 avril 9 h à 12 h

### Lieu :

Plateforme virtuelle (Zoom)

### PLAN DE LA FORMATION

- Préambule général relatif aux besoins des participant.e.s
- Introduction, objectif et principes du génie végétal
- Professions et organisations dans un projet de stabilisation de berge
- Étapes d'un projet de stabilisation de berge
- Pause (10 minutes)
- Études préliminaires
  - Milieu aquatique, caractérisation écologique, géotechnique, hydraulique et hydrogéomorphologie
- Conception (facteurs de dimensionnement, limites d'applicabilité du génie végétal, place de l'ingénieur dans les ouvrages de stabilisation et sélection des espèces)
- Pause (10 minutes)
- Cadre réglementaire et autorisations ministérielles (LQE, LCMVF, LEP, LP et LCM)
- Suivi des aménagements (état structurel et état écologique)
- Questions (30 minutes)



## INSCRIPTION

\*Membre de l'AAPQ, l'AREVQ et de Réseau Environnement

\*\*Employé d'un OBNL; SVP s'inscrire avec votre adresse courriel de l'organisme

### NOS PARTENAIRES

